



**LE VICE-RECTEUR DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le Décret n°72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu le Décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
- Vu le Décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu la Convention n°99-16 du 22 octobre 2016 relative à l'éducation entre la Polynésie française et l'Etat ;
- Vu la Circulaire MENSER-DGRH B1-3 – DGESCO A2-2 n°2016-137 du 11-10-2016 relative aux missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ;

**ARRÊTE**

**Article 1** : La commission académique d'habilitation des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques est composée comme suit :

Président : **M. Thierry TERRET**  
Vice-recteur de Polynésie française

Membres du corps d'inspection : **Madame Sylvie MARTINEAU**  
IA-IPR des sciences et techniques industrielles

**Monsieur Didier CHADOURNE**  
IA-IPR d'économie et gestion

**Monsieur Éric LEFEUVRE**  
IEN en charge de la voie professionnelle

Chefs d'établissement : **Monsieur CHARLERY Pascal**  
Proviseur du lycée Diadème – Te Tara o Mai'ao

**Monsieur Anthony BARBERO**  
Proviseur du lycée professionnel de Faa'a

Directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques :

**Monsieur Thierry METENS**  
Professeur de lycée professionnel classe exceptionnelle,  
Génie mécanique, option maintenance des systèmes mécaniques et automatisés  
Lycée polyvalent de Tairapu Nui

**Madame Patricia DUPUIS**  
Professeure agrégée classe exceptionnelle  
Sciences industrielles de l'ingénieur, option ingénierie mécanique  
Lycée du Diadème - Te Tara o Mai'ao

**Article 2** : Le secrétaire général du vice-rectorat de Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 4 août 2023

Le vice-recteur  
de Polynésie française



Thierry TERRET

